

Délibération n°49.1

Effectif légal du conseil
communautaire :
61

Nombre de conseillers
en exercice :
61

Nombre de conseillers
présents ou représentés :
53

Nombre de votants :
53

Date de convocation :
9 décembre 2019

Date d'affichage du
compte-rendu :
23 décembre 2019

Objet :
Rapports annuels retraçant
l'activité des EPCI auxquels
RLV adhère :
- Syndicat Mixte
Métropole Clermont
Vichy Auvergne :
rapport d'activités
2018

L'AN deux mille dix-neuf le lundi 16 décembre, le conseil communautaire, convoqué le 9 décembre 2019 s'est réuni à l'Arlequin à Mozac, à 18 heures 30 minutes, sous la présidence de M Frédéric BONNICHON, Président.

PRESENTS

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Jacques BARBECOT, M José BELDA, Mme Martine BESSON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, M Boris BOUCHET, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Gérard CHANSARD, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M François CHEVILLE, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacquie DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Danielle FAURE-IMBERT, Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR, M Jean-Christophe GIGAULT, M Daniel GRENET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, M Jean-Maurice HEINRICH, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, M Yves LIGIER, M Fabrice MAGNET, M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, Mme Agnès MOLLON, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Jacques VIGNERON, **titulaires**.
Mme Marie-Christine VALLENET, **suppléant**.

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M Gabriel BANSON, *a donné pouvoir à* M Christian ARVEUF
- M Claude BOILON, conseiller communautaire unique de CHAPPES, remplacé par Mme Marie-Christine VALLENET, conseiller communautaire suppléant
- M Pierre CERLES, *a donné pouvoir à* M Jacquie DIOGON
- M Lionel CHAUVIN, *a donné pouvoir à* Mme Marie CACERES
- M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir à* M Yves LIGIER
- Mme Catherine HOARAU, *a donné pouvoir à* M Jean-Maurice HEINRICH
- M Didier IMBERT, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine QUEMENER
- Mme Marie-Pierre LORIN, *a donné pouvoir à* Mme Annick DAVAYAT
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir à* Mme Stéphanie FLORI-DUTOIR
- M Thierry ROUX, *a donné pouvoir à* M Daniel GRENET
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- M Jacques LAMY
- Mme Régine PERRETON,
- M Vincent RAYMOND
- Mme Marie-Hélène SANNAT
- Mme Catherine VILLER-MICHON
- M Nicolas WEINMEISTER
- M Pierre PECOUL et son pouvoir pour Mme Emilie LARRIEU

< > < > < > < > < >

Secrétaire de Séance : Marie CACERES

**Rapport n°49.1 - Rapports annuels retraçant l'activité des EPCI auxquels RLV adhère :
Syndicat Mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne : rapport d'activités
2018**

Vu l'arrêté préfectoral n°17-02555 portant transformation de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans (RLV) en communauté d'agglomération,
Vu l'arrêté préfectoral n°18-02032 du 13 décembre 2018 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans (RLV),
Vu l'article L.5211-39 du CGCT faisant obligation au Président du Syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne d'adresser chaque année aux présidents des EPCI adhérents ou aux maires de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,

Considérant le rapport annuel 2018, transmis par le Syndicat mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne en août 2019,

Le conseil communautaire sur proposition du Président, prend acte du rapport d'activité, annexé, établi par le Syndicat Mixte Métropole Clermont Vichy Auvergne, pour l'exercice 2018.

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois, an que dessus.

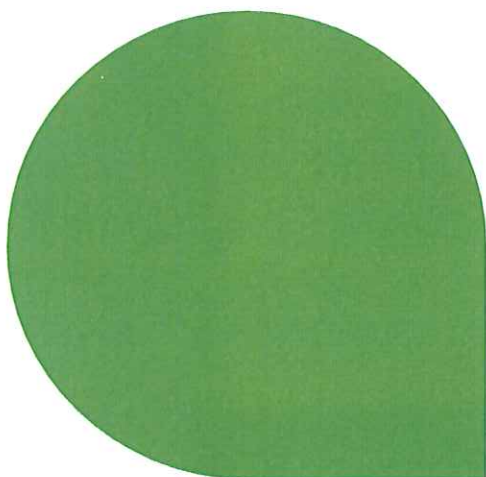
***Pour extrait conforme.
A Riom, le 17 décembre 2019***

Le Président

Frédéric BONNICHON



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre et qu'un silence de deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. (Articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative et L.231-4 du Code des Relations entre le Public et l'Administration).



Rapport d'activités

2018



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DEL-20191216491-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

cc 16 dec - RAPPORT 49-1

Directeur de la publication : *Charles Hazet*

Rédaction : *Christel Griffoul, Charles Hazet, Sylvie Lavigne, Sébastien Reilles, Stéphanie Terrisse, Laurence Barroso.*

Crédits photos : *Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole*

Conception graphique et mise en page : *Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole*

Impression : *Imprimé par nos soins*

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DELI20191216491
-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020



EDITORIAL

Le pôle métropolitain permet à notre territoire une bascule dans l'histoire territoriale de l'aire qu'il recouvre. Il vient incarner la montée et la puissance des réseaux à l'œuvre dans un monde globalisé, qui occupent l'espace de manière alternative aux territoires qui le constituent. Infrastructures, flux, mobilité des personnes en internes et en externes de notre territoire, jouent un rôle croissant dans la production des espaces.

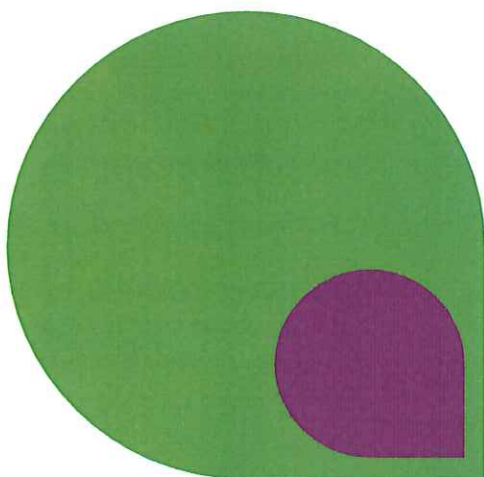
Ces réseaux stimulent une mise en dialogue de nos EPCI. Le Pôle regroupe des territoires voisins, inclus dans un espace métropolisé cohérent et connecté correspondant à un grand bassin de vie, qui se retrouvent sans rapport hiérarchique sur des sujets choisis conjointement, sur lesquels leur destin est commun et leurs stratégies coordonnées et partagées.

L'exemple le plus emblématique en 2018 est le travail réalisé par le pôle métropolitain sur la Route de l'Allier, ayant vocation à bâtir une stratégie commune de mise en réseau des maisons de site le long de cette ressource partagée qu'est l'une des rivières les plus préservées d'Europe. La création d'un observatoire de la rivière Allier, de ses phénomènes naturels et de sa fréquentation, en cours de préfiguration par le pôle métropolitain, associant les réseaux scientifiques du territoire, s'inscrit également dans cette dynamique de flux et d'interdépendances qui lient nos territoires.

La question des mobilités, défi historique du Pôle, en est une autre, à la fois pour les flux externes du territoire (connectivité à Paris ou à Lyon), qu'internes (travail engagé sur l'autopartage). Le dernier axe de travail de l'année écoulée, symbole d'une économie de flux mondialisée et dématérialisée, porte sur le développement de l'économie numérique dans nos villes, par une dynamique de mise en réseau des forces existantes sur le territoire (CCI, incubateurs de startup clermontoise le Bivouac, tiers-lieux...). Autant de démarches qui continueront de prendre corps en 2019.

SOMMAIRE

1 - INTRODUCTION	5
1 - CONTEXTE	6
1.2 Composition et objet du Syndicat Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne	6
2 - LES INSTANCES DE SUIVI DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE	6
2.1 Des instances politiques et stratégiques	6
2.2 Une instance technique et des groupes projets	6
2 - BILAN 2018	9
1.1 Allier/Etude de préfiguration de la "Route de l'Allier" et de mise en réseau des maisons de site	10
1.2 Allier/Etude de faisabilité d'un Observatoire de l'Allier	12
1.3 Allier/Rivière Allier en fête	12
1.4 Economie/Diffusion de l'économie numérique sur les villes petites et moyennes	13
1.5 Mobilités internes/Voiture autrement	14
3 - GOUVERNANCE	15
1.1 Axe transversal/Administration, gouvernance et communication	16
Composition du Conseil & du Bureau - Décembre 2018	17
Conseils Métropolitains 2018	18
Comités Techniques 2018	19
4 - BUDGET 2018	21
1.1 Point sur le budget 2018	22
1.2 Charges à caractère général	22
1.3 Charges de personnel	22
1.4 Charges de gestion courante	22



1- introduction

1 - CONTEXTE

1.1 Composition et objet du syndicat Pôle métropolitain Clermont-VichyAuvergne

Le pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne est un syndicat mixte ouvert créé en octobre 2013. Il regroupe **11 EPCI et la CCI du Puy-de-Dôme** (cf. carte p.7) représentant un bassin de 660 000 habitants. Les membres du Pôle sont représentés au sein d'un Conseil syndical composé de 39 délégués (cf liste p.17).

Les pôles métropolitains, créés par la loi de Réforme des Collectivités Territoriales (RCT) de 2011, sont des structures souples de cohésion et de coopération entre intercommunalités associées pour partager, "entre pairs", des enjeux et des actions communes d'intérêt métropolitain. **Outils d'inter-territorialité horizontaux**, à géométrie variable, leurs logiques de fonctionnement reposent, avant tout, sur les **principes du consensus et de la subsidiarité**.

La feuille de route du Pôle métropolitain, définie en 2015, comprenait une vision, 5 défis, 5 indicateurs d'intérêt métropolitain et près d'une vingtaine d'actions d'intérêt métropolitain à l'horizon du mandat :

• **Vision** : "La Métropole Clermont-Vichy-Auvergne est un réacteur économique qui créé et diffuse de la richesse collective et du bien-être individuel. Pour cela, elle met en avant, aux côtés de ses pôles d'excellence et d'innovation, ses atouts en matière de cadre de vie, de culture et de sport, dans un esprit de cohérence et de solidarité".

• 5 défis :

- Économie
- Mobilité
- Sport
- Culture
- Allier

• 5 indicateurs de l'intérêt métropolitain :

- Visibilité régionale, nationale et européenne
- Création d'emplois
- Subsidiarité
- Développement et intérêt général du territoire
- Attractivité

Le Pôle métropolitain intervient sur trois champs d'implication publique :

1. Un pôle stratège qui permet de faire valoir des doctrines communes des EPCI visant à promouvoir la métropole d'équilibre de l'ouest régional : *espace de dialogue entre la métropole clermontoise et ses territoires voisins, lieu de médiation politique pour produire des stratégies communes, référent urbain vers l'extérieur, à l'échelle du Massif central et de la région Auvergne-Rhône-Alpes.*

2. Un pôle coordonnateur qui permet les débats et les échanges pour les actions et les réflexions trop à l'étroit dans les EPC : *outil d'interconnaissance, de mutualisation des réflexions, de prise de hauteur et de mise en cohérence des politiques publiques à grande échelle.*

3. Un pôle incubateur qui fait rayonner des projets d'envergure métropolitaine qui participent à l'attractivité et à la lisibilité du territoire : *expérimentation d'actions ciblées*

2 - LES INSTANCES DE SUIVI DU POLE METROPOLITAIN CLERMONT VICHY AUVERGNE

2.1 Des instances politiques et stratégiques

• Le Conseil du pôle métropolitain : composé des 39 délégués des EPCI membres et de la CCI du Puy-de-Dôme, il débat, délibère et valide les orientations du Bureau.

• Le Bureau : composé de 12 membres, soit le Président du Pôle Métropolitain, 4 vice-présidents et un membre par EPCI non représenté par un VP et la CCI du Puy-de-Dôme, il prépare les grandes orientations du pôle métropolitain.

2.2 Une instance technique et des groupes projets

• L'animation des instances est gérée, en amont, par un comité technique, composé des DG des EPCI membres et de l'agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole. Ce comité technique sert d'espace de coordination technique sur les projets et de préparation de propositions stratégiques à verser aux instances politiques.

• Les défis et actions du Pôle sont animés par un élu pilote – délégué du syndicat – et un technicien issu de l'agence d'urbanisme ou des services des EPCI membres. Chaque binôme a en charge de faire avancer le projet,

en réunissant les acteurs concernés et en identifiant les axes d'intervention légitimes.

- Les travaux de chaque groupe projet font l'objet de revues lors des comités techniques et d'une grande revue de projet qui se tient annuellement.

- Un comité partenarial qui regroupe l'Etat, la région, les trois Départements, les deux PNR

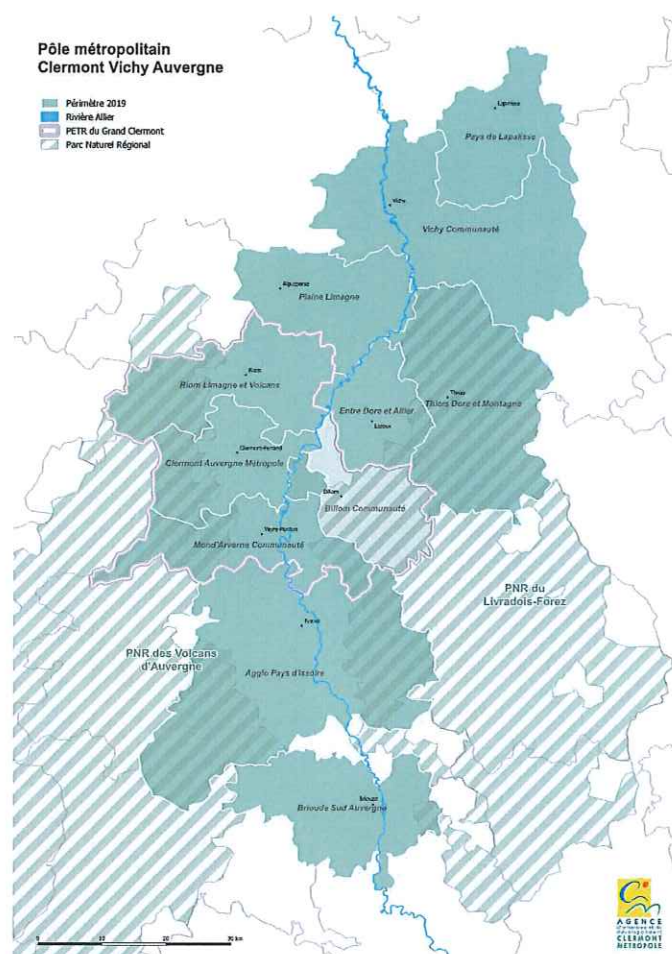
et les PETR. Ce comité partenarial n'a pas été activé depuis la création du syndicat.

- Une **conférence des Conseils de développement** qui regroupe l'ensemble des Conseils de développement mis en place sur le périmètre du Pôle (Grand Clermont, Pays de Vichy Auvergne). Peu de rapprochements ont été engagés dans ce domaine depuis la création du syndicat.

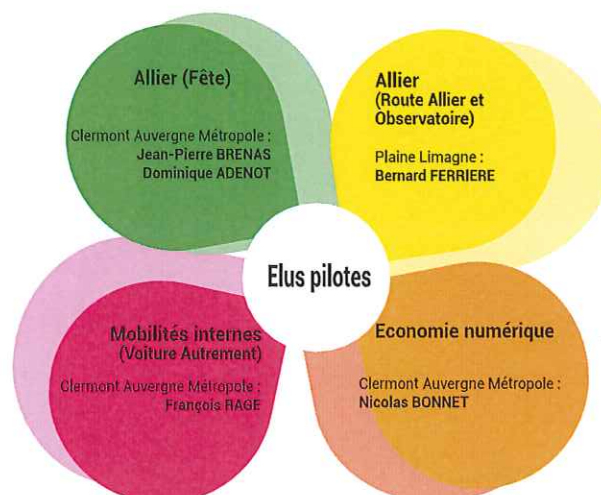
Des instances administratives

- Le fonctionnement du syndicat mixte est conçu de manière pragmatique ; l'administration courante est assurée par l'ingénierie technique de l'Agence d'urbanisme et avec le concours des ressources existantes chez ses membres.
- Il n'y a donc pas de personnel propre au syndicat. Des conventions seront, en revanche conclues avec l'Agence d'urbanisme à laquelle le syndicat adhère, ainsi qu'avec Clermont Auvergne Métropole et Vichy Communauté pour la mise à disposition d'une partie de leurs services.

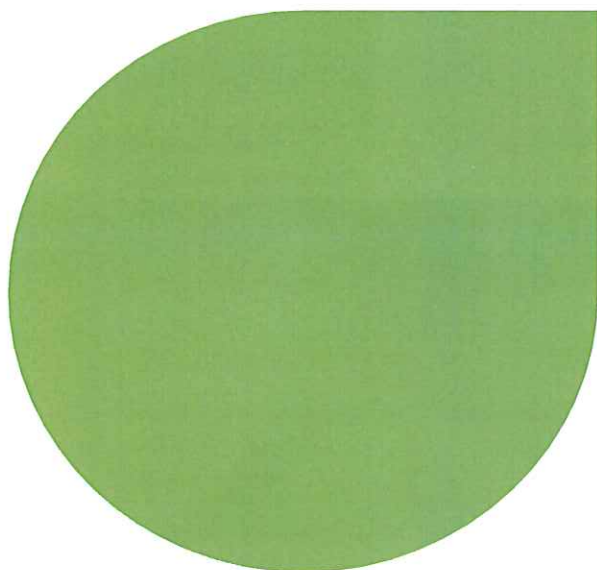
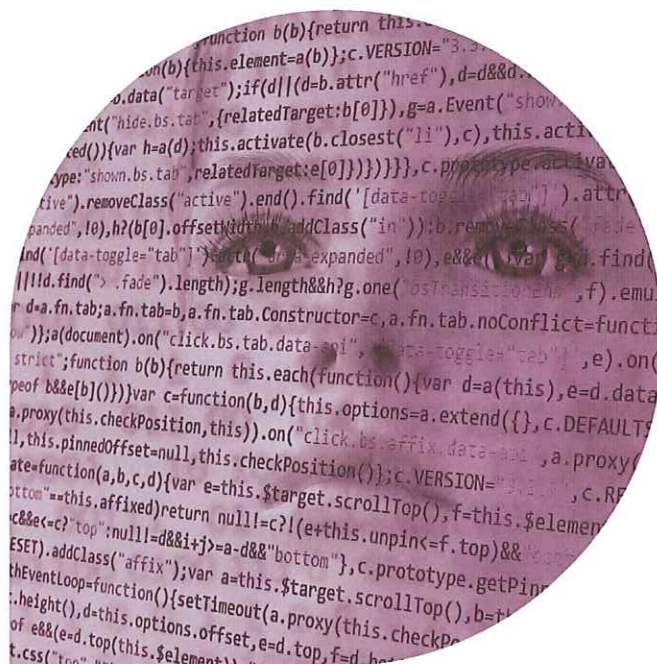
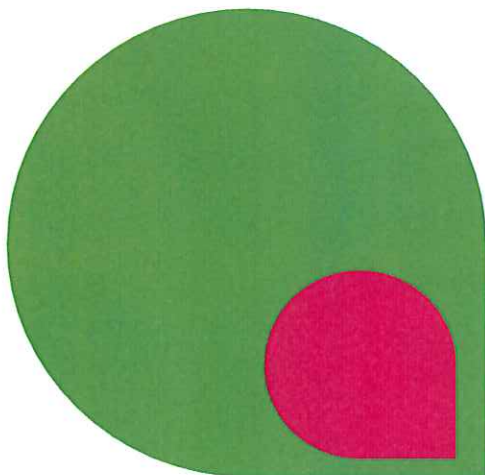
les 11 EPCI et la CCI du Puy-de-Dôme



Les défis et actions du Pôle - Groupes de projets



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DELI20191216491
-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020



2- bilan 2018

Après une année 2017 qualifiée de "transition" suite aux fusions et recompositions des EPCI, l'année 2018 est une année de forte mobilisation des acteurs du Pôle métropolitain autour de la contribution au SRADDET, et des défis Allier, économie numérique et mobilités.

1.1 Allier / Etude de préfiguration de la "Route de l'Allier" et de mise en réseau des maisons de site

• Rappels des objectifs

- Définition d'un concept de "Route de l'Allier",
- Mise au point d'un schéma d'organisation,
- Définition des moyens et des modes de gestion pour la route de l'Allier.

• Référents

Bernard FERRIERE (Plaine Limagne)

Joël HERBACH

Stéphanie TERRISSE

Prestataires externes : Cabinet Alliance, Futourism, Axe Sâone, Michel Suire programmiste.

Etude Happi Montana

• Résultats 2018

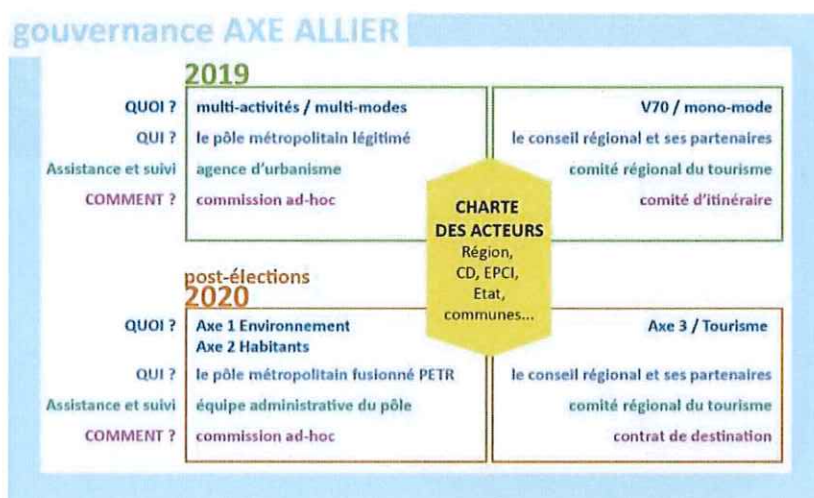
- Réalisation d'un diagnostic et des concertations préalables,
- Proposition d'un schéma d'organisation des itinérances sur le territoire du pôle métropolitain,
- Proposition d'un schéma de structuration du réseau des maisons de sites,
- Choix d'un concept identitaire,
- Réflexion engagée sur la problématique de la gouvernance.

• Bilan

- Avis partagé par tous les participants du positionnement de l'Allier comme réel support de développement métropolitain,
- Forte mobilisation des acteurs au projet (8 réunions de concertation, 100 participants),
- Concordance et articulation nécessaire avec les projets de véloroute voie verte V70,
- Modèle de développement cohérent sur le périmètre du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne qui mérite d'être élargi à l'échelle du Massif Central pour prendre en compte les logiques amont (Haut-Allier) et aval (jusqu'au Bec d'Allier),
- Dialogue partenarial avec les acteurs économiques privés qui est à développer.

Perspective 2019 - Mettre en place une gouvernance pour la route de l'Allier

- Contribuer au travail de coordination autour de l'itinérance monomode vélo route voie verte V70 à travers une participation au Comité d'itinéraire,
- Proposer un cadre de gouvernance pour animer une réflexion partenariale sur la question de l'itinérance multimodale en bord d'Allier et la mise en réseau de maisons de site sur le périmètre du Pôle : mise en place d'une commission ad-hoc du Pôle et rédaction d'une charte des acteurs signée lors d'une conférence annuelle de la rivière Allier à organiser en 2019.



Source : Schéma de conclusion du groupe de travail "Gouvernance de l'axe Allier" (14 janvier 2019)

Organisation d'un schéma global : vers des parcours favorisant multimodalité et grande itinérance

ITINÉRAIRES

Vers des parcours sur l'Axe Allier Pôle Métropolitain favorisant multimodalité et grande itinérance

ITINÉRANCE

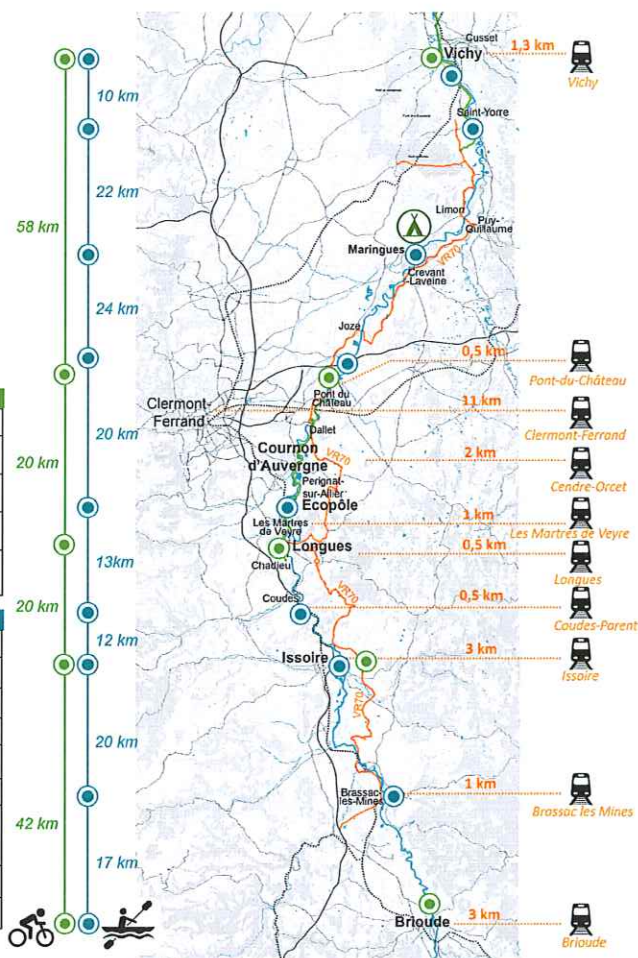
- Vélo route 70
- Voie verte
- Voie de chemin de fer
- x km Distance Gare-Allier
- Etapes canoë-kayak
- Etapes vélos

ITINÉRAIRE CYCLE

Sections	Atouts/ Intérêts	Contraintes relevées	Qualification
Brioude - Issoire - 35 km	Itinéraire à faible dénivelé, faible trafic routier	Véloroute	Intéressant
Issoire - Chadieu - 20 km	Paysages avec vue sur le Sancy et le Livradols	Véloroute avec fort dénivelé	Itinéraire de liaison
Chadieu - Pont-du-Château - 25 km	Voie Verte, accès aux berges et villages		A faire absolument
Pont-du-Château - Vichy - 45 km	Itinéraire à faible dénivelé, faible trafic routier, point forts culturels : Marignies, Randon	Faible visibilité sur la rivière Allier	Itinéraire de liaison

ITINÉRAIRE CANOË-KAYAK

Sections	Atouts/ Intérêts	Contraintes relevées	Autres
Brioude - Brassac les Mines - 18 km	Itinéraire isolé	Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Brassac les Mines - Issoire - 20 km	Itinéraire isolé	Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Issoire - Coude - 12 km	Vitesse du courant plus intéressante	Proximité de l'autoroute	Itinéraire de liaison
Coude - Les Martres de Veyre - 13 km	Présence d'îles et de courants plus réguliers	Difficultés d'orientation sur les îles	A faire absolument
Les Martres de Veyre - Pont du Château - 20 km	Méandres et falaises		Intéressant
Pont du Château - Vialle - 24 km	Itinéraire isolé	Passage des Madeleine (Danger à signaler) Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Vialle - Saint Yorre - 22 km	Itinéraire isolé, bec de Dore	Faible Vitesse du courant et déconnexion avec les villages	Itinéraire de liaison
Saint Yorre - Vichy - 10 km	Itinéraire isolé, arrivée sur Bellerive et le lac d'Allier	Falaises avec dénivelé et observations sur la faune	Intéressant



Calendrier de l'étude "Route de l'Allier"

2018								2019		
mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	decembre	janvier	février	mars
6 réunions de secteurs 4 réunions thématiques Visite des maisons de site					Définition du concept "Route de l'Allier" et du schéma d'organisation			Définition des moyens et modes de gestion		
		COPIL		Conseil Métropolitain			Conseil Métropolitain			
		02/07/2018		20/09/2018	COTECH 26/10/2018	29/11/2018	12/12/2018			

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DELI20191216491
-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

1.2 Allier / Etude de faisabilité d'un Observatoire de l'Allier

• Rappel des objectifs

- Identification des besoins de co-ordination,
- Mise en cohérence et pérennisation des observations existantes autour de la rivière Allier, les domaines absents des analyses et concourant à la gestion de la rivière (fréquentation touristique),
- Proposition de scénarios de mise en œuvre de l'Observatoire de l'Allier.

• Référents

Bernard FERRIERE (Plaine Limagne)
Joël HERBACH
Stéphanie TERRISSE
Prestataire externe : Fédération des Recherches en Environnement
Etude Happi Montana

• Résultats 2018

- Réalisation d'un inventaire des données disponibles chez les partenaires sur les thèmes Eau, Faune et Flore, Sols, Fréquentations et usages,
- Rencontres avec les principaux acteurs,

-Organisation d'un séminaire de lancement "Vers un Observatoire de l'Allier" le 10 septembre 2018 à Vichy, avec plus de 60 participants,
-Définition des objectifs du futur Observatoire de l'Allier avec les acteurs principaux.

• Bilan

- Vérification du besoin de complétude, de fiabilisation et de cohérence entre les différentes observations existantes en vue d'une meilleure mutualisation et partage des données,
- Confirmation du manque de données sur la fréquentation humaine et ses impacts, au moment où un développement touristique s'enclenche sur la rivière Allier,
- Intérêt de mobiliser les forces économiques pour établir un modèle économique pérenne de fonctionnement de l'observation,
- Intérêt d'implication de l'université sur le sujet (FRE, GéoLab des Universités de Clermont-Ferrand et Limoges) avec opportunité de faire de la rivière Allier un terrain d'application de Recherche et Développement à l'échelle du Massif Central.

Séminaire "Vers un observatoire de l'Allier" le 10 sept 2018 à Vichy



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DELI20191216491
-DÉ 12
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

Perspectives 2019 - Définir le socle commun du futur Observatoire de l'Allier

- Organiser une rencontre avec le bureau de la CLE du Sage Allier Aval (envoi d'un courrier de saisine du Président du Pôle),
- Organiser des groupes de travail par domaine (Eau, Faune-Flore, Sol, Fréquentation et Usages) pour identifier les données-socles (mars 2019),
- Calculer le coût des données pour proposer différents scénarios possibles,
- Etablir le modèle économique, le statut juridique, les moyens nécessaires,
- Décision de mise en place progressive de l'observatoire (mai 2019).



1.3 Allier / Rivière Allier en fête

• Rappel des objectifs

- Organisation d'un événement Allier sur multi-sites (indépendants ou interreliés) le 19.10.19 à 10h19 à destination du grand public local autour du thème "nature – sport grand public".
- Cet événement s'insère dans la dynamique portée par le Pôle d'appropriation de l'axe Allier dite "Défi Allier".
- Il s'adresse aux populations locales, et doit servir la prise de conscience collective d'un espace vécu commun, dont l'Allier marque une des ressources patrimoniales et naturelles exceptionnelle.
- Cet événement aura pour vocation d'être renouvelé annuellement.

• Référents

Jean-Pierre BRENAS
(Clermont Auvergne Métropole) et
Dominique ADENOT
(Clermont Auvergne Métropole)
Charles HAZET

1.5 Mobilités internes / Voiture autrement

• Rappel des objectifs

- Poursuivre les réflexions engagées en 2016 dans l'étude sur l'articulation des politiques publiques de mobilité, confié au bureau d'études SYSTRA,
- Mise en avant de l'importance des flux entre les territoires périurbains et les agglomérations,

• Référents

François RAGE
(Clermont Auvergne Métropole) et
Christel GRIFFOUL
Sébastien REILLES

• Résultats 2018

- Organisation d'un groupe de travail sur "l'utilisation de la voiture autrement" associant des acteurs institutionnels de la mobilité (EPCI, Région, Départements, SNCF, ...),

- Identification de 5 axes de travail sur des actions concrètes autour de la "voiture partagée",
- Validation de 3 axes par le Conseil du Pôle Métropolitain du 12/12/2018.

• Bilan

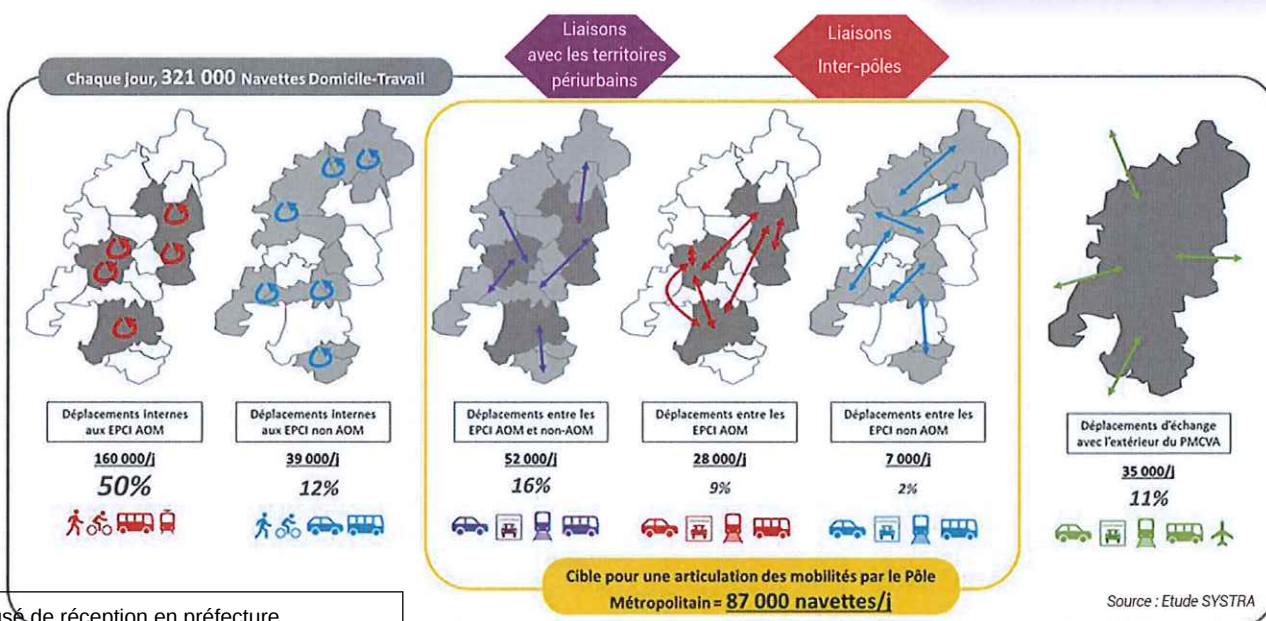
- Importance des flux entre les territoires périurbains et les agglomérations,
- Difficultés à organiser une offre de transport public sur les territoires interstitiels,
- Forte attente des collectivités locales pour trouver des réponses concrètes en travaillant sur la "voiture partagée".

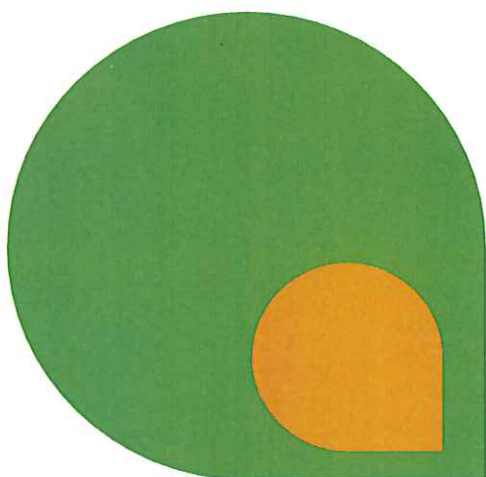


Perspectives 2019

- Organiser une conférence à destination des élus et techniciens sur les nouveaux usages de la voiture partagée (printemps 2019),
- Réaliser une étude sur les aires de covoiturage permettant de mieux connaître les pratiques / et partager des recommandations pour leur déploiement (printemps/automne 2019),
- Etudier les opportunités de création d'équipages pour du covoiturage domicile-travail (2^{ème} semestre 2019),
- Créer une commission de travail ad-hoc sur l'interurbain et l'articulation des services "urbains" avec les offres "interurbaines" (Région/Département) : conditions d'utilisation des lignes interurbaines au sein du ressort territorial de l'AOM, complémentarité dessertes urbaines / interurbaines, rabattement vers pôles multimodaux...

Les flux "cibles" retenus pour une meilleure articulation des politiques publiques de mobilité au sein du pôle métropolitain





3- gouvernance

1.1 Axe transversal / Administration, gouvernance et communication

• Rappel des objectifs

- Fonctionnement du syndicat,
- Mise en œuvre d'une gouvernance suite aux fusions des EPCI membres en 2017 et au changement des statuts du Pôle,
- Valorisation des expertises.

• Résultats 2018

- Election d'un nouveau Président (conseil du 12/01/2018),
- Modification des statuts (conseil du 30/03/2018),
- Adhésion de nouveaux membres (API, Brioude Sud Auvergne, Lapalisse, RLV),

- Election de VP et mise en place d'un bureau (conseil du 20/12/2018),
- Adhésion MACEO, Objectifs Capitaux
- Prise de participations MassiFix,
- Organisation de 4 Conseils du Pôle métropolitain,
- Présentation du Pôle par son président devant les bureaux des EPCI...

• Bilan

- Construction d'un cadre de travail et de dialogue entre collectivités et acteurs locaux : organisation de groupes projets mobilisant beaucoup de partenaires publics et privés (cf. dossiers Allier et économie numérique),
- Intérêt des EPCI lors des rencontres avec le président du Pôle,
- Difficulté de mobilisation des élus pour les séances du conseil du Pôle (faible participation, absence de quorum le 20/09/2018 pour l'élection des VP et du bureau).

Perspectives 2019

- Organiser quatre réunions du Conseils du pôle et des réunions de bureaux,
- Mettre en place des commissions de suivi des travaux du pôle,
- Définir et déployer une stratégie de communication du pôle métropolitain,
- Mettre en place des outils de communication tels :
 - rencontres avec les bureaux et conseils des EPCI pour présenter les études et conclusions des travaux du pôle sur :
la Route et l'observatoire de l'Allier, l'économie numérique, les paysages, les mobilités ...,
 - Kit d'accueil pour les prochains élus comprenant des fiches présentant les réalisations du Pôle,
- Mettre en place une plate-forme numérique d'échanges des supports réalisés dans le cadre des travaux du pôle,
- Travailler des scénarios de questionnements d'une gouvernance renouvelée du pôle après les prochaines élections 2020 : évolution de la structure et de ses compétences.

COMPOSITION DU CONSEIL ET DU BUREAU - 12 décembre 2018 -

Collectivité	Prénom	Nom	Membres du bureau
Billom Communauté	Gilles	VOLDOIRE	Membre du bureau
Brioude Sud Auvergne	Jean-Jacques	FAUCHER	Membre du bureau
	Danielle	GILBERT	
Clermont Auvergne Métropole	Dominique	ADENOT	Vice-président
	Marcel	ALEDO	
	Olivier	BIANCHI	
	Nicolas	BONNET	
	Jean-Pierre	BRENAS	
	Marion	CANALES	
	Jean-Christophe	CERVANTES	
	Cyril	CINEUX	
	Roger	GARDES	
	Henri	GISSELBRECHT	
	Isabelle	LAVEST	
	Bertrand	PASCIUTO	
	Hervé	PRONONCE	
	François	RAGE	
	Pierre	RIOL	
Entre Dore et Allier	Daniel	PEYNON	Membre du bureau
Plaine Limagne	Bernard	FERRIERE	Membre du bureau
	Luc	CHAPUT	
Mond'Arverne	Serge	CHARLEMAGNE	Membre du bureau
	Gilles	PAULET	
	Pascal	PIGOT	
Riom Limagne et Volcans	Christian	ARVEUF	Vice-président
	Frédéric	BONNICHON	
	Pierre	PECOUL	
	Christian	MELIS	
Thiers communauté	Tony	BERNARD	Vice-président
	Claude	NOWOTNY	
Vichy Communauté	Frédéric	AGUILERA	Président
	Jean-Sébastien	LALOY	
	Gabriel	MAQUIN	
	Joseph	GAILLARD	
	Patrick	MONTAGNER	
Pays de Lapalisse	Jacques	DE CHABANNES	Membre du bureau
Agglo Pays d'Issoire	Jean-Paul	BACQUET	Vice-président
	Bertrand	BARRAUD	
	Bernard	VEISSIERE	
	Jean-Claude	GUILLON	Membre du bureau

CONSEILS METROPOLITAINS 2018

12 janvier 2018

17 présents – 24 votants

Ordre du jour

- Validation du compte-rendu du Conseil métropolitain du 07 Juillet 2017
- Point d'information sur la situation institutionnelle du pôle métropolitain
- Élection du Président
- Rapport d'information sur la contribution du pôle métropolitain, du PETR du Grand Clermont et de la Métropole au SRADDET
- Validation des demandes d'adhésion en cours
- Validation du cahier des charges sur l'étude de la « Route ALLIER »

20 mars 2018

19 présents – 23 votants

Ordre du jour Séance 1

- Validation du compte-rendu du Conseil métropolitain du 12 Janvier 2018
- Validation de la demande d'adhésion de Riom Limagne et Volcans
- Validation de la modification des statuts
- Débat d'orientation budgétaire

Ordre du jour Séance 2

- Compte administratif 2017
- Affectation des résultats 2017
- Compte de gestion 2017
- Budget primitif 2018
- Convention Agence d'urbanisme et de développement Clermont Métropole
- Convention de mutualisation de moyens entre Vichy Communauté et le syndicat MCVA

- Convention de mise à disposition de services entre Clermont Auvergne Métropole et le syndicat MCVA : fiche sectorielle 2018

- Adhésion à Macéo

- Lancement d'une "Etude pour la diffusion de l'économie numérique à l'échelle du pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, notamment en faveur des villes petites et moyennes"

20 septembre 2018

19 présents - pas de quorum

Ordre du jour

- Validation des comptes-rendus des deux séances du Conseil du Pôle métropolitain du 20 mars 2018
- Validation de la demande d'adhésion d'Agglo Pays d'Issoire
- Élection des vice-président(e)s et des autres membres composant le bureau

• Défi Mobilité interne :

Présentation des réflexions sur la "voiture autrement" et validation des actions à mettre en œuvre

• Défi Allier :

Présentation à mi-parcours de l'étude "Route de l'Allier" et validation d'un concept stratégique

• Défi économie :

Point d'information sur l'étude numérique

- Points divers

12 décembre 2018

21 présents – 29 votants

Ordre du jour Séance 1

- Validation des comptes-rendus des deux séances du Conseil métropolitain du 20 mars 2018
- Validation de la demande d'adhésion d'Agglo Pays d'Issoire
- Election des vice-président(e)s et des autres membres composant le bureau

• Défi Mobilité interne :

Présentation des réflexions sur la "voiture autrement" et validation des actions à mettre en œuvre

• Défi Allier :

Présentation à mi-parcours de l'étude "Route de l'Allier" et validation d'un concept stratégique

- Points divers

Ordre du jour Séance 2

- Mieux diffuser l'économie numérique à l'échelle du Pôle métropolitain, notamment en faveur des villes petites et moyennes : point d'étape
- Validation de prise de parts sociales par le Pôle métropolitain dans la SA SCIC Massifix

COMITES TECHNIQUES 2018

08 février 2018

**EPCI présents**

Pays de Lapalisse,
Clermont Auvergne Métropole,
Riom Limagne et Volcans,
Agglo Pays d'Issoire,
CCI 63,
Vichy Communauté,
Plaine Limagne,
Thiers Communauté

Ordre du jour

- Point d'information sur le nouveau contexte
- Actions et projets prioritaires pour 2018
- Rencontres avec les EPCI
- Point administratif (adhésions/statuts)
- Budget 2018

08 mars 2018

**EPCI présents****Ordre du jour**

Préparation des Conseils Métropolitains du
20 Mars 2018

- Ordres du jour
- Adhésion / Modification des statuts
- DOB / Budget / Cotisations
- Etudes diverses (Allier / Numérique)

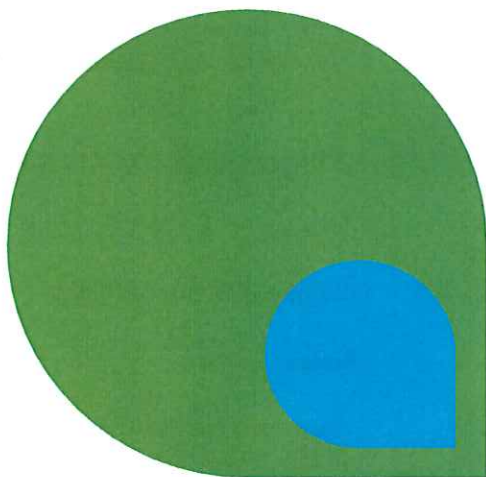
26 juin 2018

**EPCI présents**

Plaine Limagne,
Pays de Lapalisse,
Riom Limagne et Volcans,
Vichy Communauté

Ordre du jour

- Point d'avancement des actions en cours
 - Allier
 - Economie numérique
 - Mobilités internes
 - Bilan des premières rencontres avec les EPCI
 - Point administratif
 - Adhésion Issoire
 - Adhésion du syndicat à l'association
 - Objectif Capitales
- Proposition ODJ Conseil du Pôle métropolitain du 24/07/18



4- budget

1.1 Point sur le budget 2018

Depuis la création du syndicat en 2013, le taux de cotisation globale était fixé à 0,50€ par habitant. Suite à la fusion des EPCI induisant une remise en route progressive du syndicat, la cotisation globale 2017 a été réduite à 0,30€ par habitant. Le budget 2018 a fixé une cotisation à 0,40€ par habitant au regard des projets de développement prévus dans la feuille de route 2018 du syndicat.

Le budget 2018 du syndicat Clermont Vichy Auvergne s'est élevé à 483 271€ dont 251 664€ issus des cotisations 2018 de ses membres. Ce budget, exclusivement dédié à du fonctionnement, a permis de couvrir :

• Des frais d'ingénierie

Prestations de type études, telles que l'étude "Route de l'Allier" et celle sur la faisabilité d'un Observatoire de l'Allier.

Expertises et participation au programme partenarial Agence d'urbanisme à travers, notamment l'animation des réflexions sur les mobilités internes et l'économie numérique.

• Des frais de gestion courante

Administration du syndicat par l'agence d'urbanisme, rétribution de l'appui juridique et financier de Vichy Communauté, de l'appui de Clermont Auvergne Métropole sur l'organisation des instances, frais de maintenance, marchés publics, adhésions ... ;

• Des frais de communication/événementiel

Tels que l'organisation d'un séminaire sur le projet d'Observatoire de l'Allier (le 10 septembre 2018 à Vichy).

1.2 Charges à caractère général

• Projets 2018 : 243 599€

• Réalisé : 44 501€
Etude "Route de l'Allier"
Etude "Observatoire de l'Allier"
Etude "Mobilités internes"
Communication
Frais de réception et divers

1.3 Charges de personnel

• Budget primitif 2018 : 11 822€

• Réalisé : 9 852€

Mutualisation de moyens entre :
Vichy Communauté et le Pôle,
Clermont Auvergne Métropole et le Pôle

1.4 Charges de gestion courante

• Budget primitif 2018 : 227 850€

• Réalisé : 197 500€

Convention Agence d'urbanisme
Stage "Événement sportif le long de l'Allier"

251 853€ réalisés en 2018, pour un budget primitif de **483 271€**, soit une exécution du budget à hauteur de 52% environ.

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DELI20191216491
-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020



Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne

68 ter, avenue Edouard Michelin - 63100 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 17 48 00 - Fax 04 73 17 48 10

Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20191216-DELI20191216491

-DE
Date de télétransmission : 07/01/2020
Date de réception préfecture : 07/01/2020

contact-pm-cva@clermontmetropole.org - www.clermontmetropole.org